



Session du CESER de Bretagne : Lundi 4 octobre 2021 à partir de 9h30

En amont de la première « vraie » session de la nouvelle mandature du Conseil régional après ses deux séances d'installation, la plénière du 4 octobre est l'occasion pour le CESER de rendre des avis sur de multiples dossiers. Certains habituels à l'automne (décision modificative au budget, rapport d'activité et de développement durable, etc.), d'autres conjoncturels, comme l'aide d'urgence à Haïti, et d'autres nouveaux, liés au « pacte de gouvernance » proposé par le Président du Conseil régional et qui le conduit à proposer davantage de décisions aux assemblées (adhésions à des organismes, par exemple).

Parmi ces dossiers, l'un était particulièrement attendu : le point d'étape sur l'élaboration du CPER, un dossier que le CESER suit avec la plus grande attention... mais aussi avec difficulté en raison des calendriers percutés par l'actualité.

La session sera aussi l'occasion pour le CESER d'aborder un thème nouveau, avec des méthodes de travail inédites. Les parcours des jeunes de la voie professionnelle seront ainsi au cœur de l'étude qui sera présentée à cette occasion.

La session sera organisée dans un format mixte afin de respecter les règles de distanciation. Pour la même raison, elle ne sera pas publique, mais des rendez-vous peuvent être organisés avec les rapporteurs.

Des points presse peuvent être organisés sur demande sur les différents dossiers (prendre contact pour organiser le RDV).

[Rapport du CESER]

En bac pro, et après ?

Mieux accompagner les parcours des jeunes des lycées professionnels en Bretagne

Le CESER est allé à la rencontre de jeunes préparant un bac professionnel, afin d'identifier les déterminants de leurs choix, les facteurs de réussite dans leur parcours de formation jusqu'au bac et au-delà, mais aussi les freins.

De cette analyse, il ressort que la formation au baccalauréat professionnel, qui concerne plus de 30 000 jeunes en Bretagne, permet des parcours de réussite variés. Mais il est possible de faire mieux !

Afin de mieux accompagner les parcours des lycéens et lycéennes qui se sont engagé-e-s dans cette voie souvent très jeunes, avec des motivations diverses et plus souvent issu-e-s de milieux « défavorisés »¹ que les autres lycéen-nes, le CESER a identifié 7 principaux enjeux :

¹ « Défavorisés » au sens des catégories construites par la Direction des études du ministère de l'Éducation nationale

- La mixité filles.garçons à développer dans les filières professionnelles sous statut scolaire, alors que les filles sont absentes de nombreuses spécialités du bac professionnel dans la production et que les garçons le sont des spécialités des services ;
- Le droit au changement d'orientation et la fluidité des parcours de formation des jeunes lycéen-ne-s de la voie professionnelle ;
- L'aide aux jeunes et à leur famille dans les choix d'orientation ;
- Les compétences des jeunes à s'orienter tout au long de leur parcours et le développement des poursuites d'études des jeunes ayant choisi de faire un bac professionnel ;
- L'élargissement des possibilités de stages d'observation des élèves de 3^e, des stages professionnels des lycéen-ne-s de bac pro (pour lesquels ces stages sont obligatoires et doivent durer au moins 22 semaines) et des étudiant-e-s de BTS ;
- L'implication de tous les acteurs dans le cadre des relations entre les lycées professionnels et les milieux professionnels au bénéfice des parcours et de la formation des jeunes de la voie professionnelle ;
- L'attention portée par les institutions en région aux lycéen-ne-s professionnels.

Ces enjeux sont assortis d'une soixantaine de préconisations formulées par le CESER. Ces préconisations s'adressent à la Région, à l'Etat, aux autorités académiques et au monde économique qui est un partenaire de première importance pour l'enseignement professionnel initial. Elles sont regroupées dans le dernier chapitre du rapport.

Rapporteurs : Jean-Marc CLERY et Lydie POREE

Avis du CESER sur les rapports soumis par le Conseil régional

- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Décision modificative n°2 au budget de l'exercice 2021
- Tarifs régionaux de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) - Reconstitution de la majoration
- Rapport d'activités et de développement durable 2020
- Une tarification régionale unique et sociale pour les services de restauration et d'hébergement des lycées publics
- Préparation du prochain contrat de plan Etat Région, état des lieux
- Rapport relatif aux participations régionales de toute nature – exercice 2020
- Rapport annuel 2020 des aides économiques de la Région aux entreprises et Dépenses consacrées aux aides d'Etat par les collectivités en 2020
- Lancement de la procédure de délégation des services publics de dessertes en passagers et en marchandises des îles finistériennes de Molène, Ouessant et Sein et des îles morbihannaises de Belle-Ile-en-mer, Groix, Houat et Hoëdic
- L'intervention régionale post-séisme dans le cadre de la coopération décentralisée avec le territoire de la Grand'Anse
- Adhésions à des organismes extérieurs

Un dossier de presse synthétisant les différents avis vous sera transmis à l'issue de la session.

Contact : Pierre YACGER, Directeur adjoint du CESER
pierre.yacger@ceser.bretagne.bzh / 02 99 87 17 64